

Initiatives ministérielles

Étant originaire des Prairies, monsieur le Président, vous savez qu'il y a énormément de personnes âgées dans les villages et petites villes des Prairies. L'âge moyen de la population dans ces hameaux et villages est la cinquantaine avancée, la soixantaine et même plus. Vous parcourez un de ces villages et on dirait que les seuls habitants sont des gens à la retraite, sauf une famille par-ci, par-là avec de jeunes enfants. Ce sont les personnes âgées qui ont besoin du service postal.

La poste est un aspect culturel important dans notre pays. Aller au bureau de poste est une sortie pour les gens, une manière de rencontrer leurs voisins. C'est un centre de communication, un centre d'activité, un trait d'union entre les membres de la collectivité.

Je me rappelle que les gens de Dubuc se sont battus pour conserver leur bureau de poste. Ils ont invoqué cet argument, qui tient toujours. Souvent dans les petites villes, le seul endroit où on voit flotter le drapeau canadien est au-dessus du bureau de poste. C'est souvent la seule présence fédérale. Lorsqu'on a fermé le bureau de poste de Dubuc il y a quelques années, on a descendu le drapeau et, avec lui, le seul symbole du gouvernement fédéral, je dirais du pays lui-même.

Maintenant, avec les temps difficiles que nous traversons, nous avons plus que jamais besoin de drapeaux dans le ciel canadien. La présence fédérale doit se faire sentir dans toutes les régions du Canada. Au lieu de cela, le gouvernement fédéral détruit sa présence petit à petit, drapeau par drapeau, bureau de poste par bureau de poste. La population s'en aperçoit et s'inquiète.

Financièrement parlant, beaucoup de ces bureaux de poste sont très rentables. La ville de Yorkton compte 18 000 personnes; Kamsack, en attendant les résultats du dernier recensement, 3 000 personnes. Beaucoup de villes comptant 500 ou 600 personnes ont un bon service postal. Quand je dis 500 à 600 personnes, c'est dans la ville ou le village même; c'est 100 ou 200 de plus si on compte les fermes environnantes. La collectivité est assez importante pour qu'il soit rentable économiquement d'avoir un bureau de poste.

La deuxième électrice qui m'a écrit récemment est Jean Bartéski, de la ville d'Invermay. J'espère que le député de Toronto, qui s'intéresse aux comptoirs postaux, m'écoute. La lettre dit: «L'implantation de comptoirs

postaux contribue à détruire la vie rurale au Canada. Mettons un frein à . . .»

Le président suppléant (M. Hughes): Le député de Halton—Peel invoque le règlement.

M. Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, je ne tiens pas du tout à être identifié comme le député de Toronto.

Le président suppléant (M. Hughes): Le député de la Saskatchewan voudra-t-il poursuivre son discours?

M. Nystrom: Disons le député de l'Ontario. Voici ce que M^{me} Jean Barteski disait: «L'implantation de comptoirs postaux contribue à détruire la vie rurale au Canada. Mettons un frein à la fermeture des bureaux de poste.»

Enfin, voici une lettre de M. Glen Smith, de Saltcoats. Il dit: «Un grand nombre de bureaux de poste ont été fermés dans notre circonscription, et l'on présume que les autres risquent de subir le même sort en Saskatchewan. Les régions rurales ont besoin de ces emplois et de cette présence du gouvernement fédéral.»

• (1230)

C'est encore une fois quelqu'un qui parle de la disparition de la présence du gouvernement fédéral à cause de la fermeture des bureaux de poste. Il n'y a plus de drapeau, plus de présence fédérale, plus de point de rassemblement de la collectivité, d'où la détérioration du service. En effet, on ne respecte pas nécessairement les heures d'ouverture, et la perte d'emplois constitue également un aspect important.

Tous ces bureaux ruraux ont un maître ou une maîtresse de poste. Ils ont toujours besoin d'une personne en réserve, d'une aide à temps partiel. Sur le plan économique, un emploi supplémentaire ou deux ou trois emplois à temps partiel constituent réellement un atout pour un petit village ou pour une petite ville.

Souvent, un emploi à temps partiel permet à une famille dont les enfants vont à l'école de contribuer à l'économie d'une petite localité. Avec la fermeture des bureaux de poste, des emplois de ce genre disparaissent.

Enfin, si nous examinons les statistiques, nous constatons que, depuis 1984, il y a eu 1 239 fermetures de bureaux de poste, dont 174 en Saskatchewan, soit quelque 15 p. 100 pour une province qui compte environ 4 p. 100 de la population du Canada.